

## **Section thématique 5 - Etudier les comportements électoraux : bilan de la recherche francophone**

### **Section thématique 13 – Variables, Individus, Contextes. Comment observer et analyser leurs interactions ?**

#### *Individus et contexte (approche écologique)*

**Christine Fauvelle-Aymar, Université de Tours, cfauvelleaymar@yahoo.fr**

#### **Résumé / Abstract**

#### **L'impact du contexte sur la participation électorale : les effets de voisinage**

Cette communication s'intéresse à l'impact du voisinage sur le comportement de participation électorale. Par effet de voisinage, on entend le fait que les interactions sociales influencent les comportements sociaux et politiques. En d'autres termes, si les caractéristiques individuelles jouent un rôle certain pour expliquer le comportement de participation électorale, l'effet de voisinage suggère la possibilité que les caractéristiques du voisinage exercent une influence propre et additionnelle sur les comportements individuels.

Cette communication vise tout d'abord à présenter la recherche théorique sur les effets de voisinage et en particulier à étudier les mécanismes à l'œuvre dans l'influence du voisinage sur les comportements individuels de participation électorale. Cette littérature se concentre tout particulièrement sur l'impact du niveau de pauvreté ou du niveau de ségrégation urbaine sur la mobilisation politique. La plupart de ces analyses ont été développées dans le contexte nord-américain, il s'agira donc de discuter leur pertinence dans le contexte français. La seconde partie de cette communication propose une analyse empirique à l'échelle des quartiers défavorisés français. Cette étude empirique, très préliminaire, a principalement pour objet de montrer l'intérêt de l'analyse des effets de quartier pour une meilleure compréhension des comportements électoraux en France.

#### ***The impact of context on electoral turnout: the “neighbourhood effect”***

*This contribution focuses on the impact of neighbourhood on electoral turnout behaviour. By neighbourhood effect, one means the possibility that social interactions influence social and political behaviours. In other words, if individual characteristics are essential to explain electoral turnout behaviour, the neighbourhood effect suggests the possibility that the characteristics of the neighbourhood exercise a specific and additional influence on individual political behaviours.*

*This contribution aims to present the theoretical research on neighbourhood effects and in particular to study the mechanisms that explain the impact of neighbourhood on individual electoral turnout. This literature focuses mainly on the impact of poverty and urban segregation on political mobilisation. Most of these analyses have been developed in the north-American context. Thus, the question of their relevance in France has to be raised. The second part of this contribution is devoted to an empirical analysis based on data on French deprived areas. The main aim of this preliminary empirical study is to show the interest of an analysis of neighbourhood effects for a better understanding of electoral behaviour in France.*

## Introduction

L'effet de voisinage est une interaction sociale qui influence les comportements individuels. Les effets de voisinage incluent, mais sans s'y cantonner, les phénomènes de diffusion et de contagion, le jeu des normes sociales, ... Ils comprennent également l'influence que peuvent avoir les caractéristiques du voisinage sur le comportement individuel. L'étude des effets de voisinage est un domaine de recherche pluridisciplinaire abordé par tout autant par les sociologiques, les économistes que les politologues.

L'intérêt pour cette question est très ancien aux Etats-Unis mais beaucoup plus récent en ce qui concerne les sciences sociales françaises. Un certain nombre de travaux de sociologie et d'économie s'intéressent depuis quelques années à l'impact du voisinage sur les comportements individuels dans le cas français. Cette question n'est en revanche pas abordée en sociologie électorale où l'importance prise par les sondages a conduit à écarter, au moins jusqu'à une date récente, cette question des travaux sur les comportements électoraux. La possibilité que l'environnement dans lequel les électeurs se trouvent puisse influencer leur comportement ne peut être examinée par des données d'enquête puisque celles-ci ne contiennent pas d'information sur le voisinage des enquêtés. Les individus dont les comportements sont étudiés par l'intermédiaire des sondages électoraux sont des individus isolés, sans aucune attache socialo-spatiale.

L'objet de cette communication est de re-territorialiser et surtout de resocialiser l'électeur et d'étudier la manière dont le contexte social et territorial dans lequel s'insèrent les individus est susceptible d'orienter leurs comportements politiques et en particulier leur comportement de participation électorale.

Une première section est consacrée à la présentation de l'analyse théorique des effets de voisinage. Après avoir présenté les mécanismes à l'œuvre pour expliquer les effets de voisinage, nous examinons la manière dont ces travaux se situent par rapport à l'analyse contextuelle du vote et, plus spécifiquement, à l'analyse territoriale du vote développée par les géographes. La seconde section<sup>1</sup> propose une première tentative d'analyse des effets de voisinage sur données françaises. Ce travail empirique, très préliminaire aura principalement pour objet de montrer l'intérêt de l'analyse des effets de voisinage pour une meilleure compréhension des comportements électoraux en France. Il vise aussi à démontrer la nécessité de développer de nouvelles sources de données qui offrirait la possibilité d'examiner l'impact de l'environnement socialo-spatiale sur le vote.

## 1. Les effets de voisinage et l'analyse contextuelle du vote

L'analyse des effets de voisinage est initialement le fait de travaux de recherche nord-américains<sup>2</sup>. Ces effets sont notamment étudiés au sein de la littérature consacrée à l'analyse des performances scolaires. Ainsi de nombreuses études s'attachent à comprendre comment le contexte familial, scolaire ou social (taille des classes, niveau moyen des élèves, caractéristiques du quartier...) influence les résultats des élèves. L'impact d'un éventuel effet de voisinage a aussi été examiné en matière de criminalité et de délinquance (le trafic de drogues dans les quartiers notamment), et également pour expliquer certaines pratiques adolescentes (Marpsat 1999, Dietz 2002). Un courant de la littérature plus récent, et où l'on retrouve essentiellement des économistes, s'intéresse aux conséquences socio-économiques de l'hétérogénéité des communautés (Alesina et La Ferrara 2000).

Dans le domaine de la sociologie électorale, les travaux sur l'effet de voisinage ont d'abord porté sur les choix électoraux (Burbank 1997). Un certain nombre d'études, essentiellement britanniques, ont montré comment les caractéristiques du territoire pouvaient avoir des conséquences sur le vote

<sup>1</sup> Il était prévu initialement une seconde section présentant la méthodologie et les résultats de l'analyse empirique des effets de voisinage qui a été supprimée pour ne pas alourdir cette communication.

<sup>2</sup> Le première recension en français de ces travaux nord-américains est l'article de Marpsat (1999). Voir également Vallet (2005).

(Johnston et Pattie, 1997, Jones et al., 1992). Ainsi, les électeurs britanniques de la classe moyenne votent moins conservateurs et plus travaillistes lorsqu'ils résident dans des circonscriptions ouvrières que s'ils avaient habité ailleurs (Miller 1978). Pareillement, en France, l'étude du vote ouvrier dans les quartiers de Paris aux législatives de 1956 et de 1978 montre que l'importance du vote communiste parmi les ouvriers est fonction de la proportion d'ouvriers dans l'arrondissement (Klatzmann 1981)<sup>3</sup>.

D'autres travaux, plus récents, se sont intéressés à l'impact du voisinage sur la participation électorale. Ces analyses se sont développées selon des trajectoires sensiblement différentes selon qu'elles sont l'objet de travaux de sociologues, de politologues ou d'économistes. Ce sont ces travaux que nous allons examiner ici. Mais plutôt que de présenter une revue systématique de ces analyses, nous voudrions ici insister sur les mécanismes à l'œuvre pour expliquer l'impact du voisinage sur le comportement de participation électorale (2.1). Nous discutons ensuite l'apport de ces analyses pour la sociologie électorale (2.2).

### **1.1. Analyse théorique des effets de voisinage**

Les effets de voisinage renvoient à la possibilité que les comportements individuels puissent être influencés par l'environnement dans lequel se trouve l'individu ou, ce qu'on appellera ici, le voisinage<sup>4</sup>.

On peut considérer qu'il existe deux grandes catégories d'effets de voisinage selon la manière dont le voisinage influence les comportements individuels. Il y a les effets de voisinage endogènes qui sont médiatisés par le biais des interactions sociales et par l'interdépendance sociale existant entre les individus. Les effets de voisinage exogènes proviennent quant à eux des caractéristiques du voisinage qui sont elles-mêmes le résultat de l'agrégation sur un territoire d'individu aux caractéristiques socio-démographiques particulières.

Cette distinction entre effet endogène et effet exogène est cependant parfois difficile à effectuer, tout particulièrement lorsqu'on cherche à identifier les variables de l'environnement susceptibles d'orienter les effets de voisinage. Ainsi, en matière de participation électorale, deux grandes variables sont mises en avant, le niveau de revenu du voisinage et son niveau d'hétérogénéité. C'est en reprenant la distinction entre ces deux variables que nous allons présenter l'analyse théorique des effets de voisinage.

#### **Voisinages favorisés et voisinages défavorisés**

Le niveau de richesse du voisinage n'est rien d'autre que le résultat agrégé des caractéristiques socio-économiques des personnes composant le voisinage. Mais par le biais des interactions sociales, ce niveau de richesse agrégé se retrouve déterminant les comportements individuels des individus formant le voisinage. Le mécanisme à l'œuvre est d'ordre endogène, les comportements individuels étant directement influencés par les interactions sociales.

Plus précisément, l'effet de voisinage est endogène lorsque le comportement d'un individu influence celui des autres individus situés dans son voisinage. Parmi les effets endogènes, on retrouve tout d'abord les effets de diffusion ou d'information. Comme l'indique Cho et al. (2006), les individus forment leur opinion en fonction des flux d'information provenant de leur entourage. On peut donc s'attendre à ce que les flux d'information reçus par les individus soient largement dépendants de la composition sociale de leur voisinage, celui-ci agissant en quelque sorte comme un filtre (Burbank 1997). L'intérêt de leur entourage pour les questions politiques joue alors un rôle essentiel. Les personnes vivant dans des quartiers où peu d'électeurs possèdent le droit de vote ou sont inscrits sur les listes électorales sont peu susceptibles de se trouver plongées dans un environnement fortement mobilisateur<sup>5</sup>. Plus largement, le voisinage modèle et structure les processus de socialisation politique. Comme le note Cho et al. (2006), « *les processus*

<sup>3</sup> Voir également Michelat (1975), Mayer et Michelat (1981) et Girault et Bussi (2001).

<sup>4</sup> La question de la définition précise du voisinage, essentielle, notamment dans le cadre d'une démarche de recherche empirique, est rarement centrale dans ces travaux. Nous reviendrons plus loin sur cette question.

<sup>5</sup> Ce qu'attestent les études de terrain. Voir par exemple Braconnier et Dormangen (2007).

*d'apprentissage et de socialisation dans des territoires particuliers produisent des attitudes politiques particulières, incluant les décisions sur la manière de voter. De ce point de vue, la géographie politique de la participation n'est pas simplement un épiphénomène, à savoir l'agrégation des propensions individuelles à voter ou s'abstenir, mais l'expression des contextes sociologiques variables des territoires ».*

Les effets de voisinage endogènes comprennent également les effets de contagion ou effets de pair. Par contagion, on entend le processus social par lequel les individus adoptent des opinions, un comportement ou des attitudes similaires à ceux que l'on retrouve dans leur environnement social (Erbring et Young 1979). Selon la thèse de l'effet de contagion, le comportement du voisinage se retrouve être le rouage d'une mécanique stimulant ou au contraire freinant la diffusion d'un comportement de participation politique. En d'autres termes, l'effet de contagion aboutit à ce qu'on ait des voisinages produisant et reproduisant des individus politiquement actifs ou inversement politiquement inactifs. A la différence de l'effet de diffusion, l'effet de contagion est un processus dynamique susceptible de faire s'accroître (ou se réduire) le niveau de mobilisation politique. Il y a en quelque sorte un effet d'entraînement du voisinage ou une réaction en chaîne que Fowler (2005) appelle une cascade de participation (*turnout cascade*).

L'effet de contagion renvoie plus largement à l'impact des normes sociales sur les comportements individuels. Le modèle d'Akerlof (1980) fournit un très bon éclairage du jeu des normes sociales. Ce dernier définit les pratiques sociales, c'est-à-dire les actions régies par les normes sociales, comme des actes "*dont l'utilité pour l'agent les accomplissant dépend dans une certaine mesure des croyances ou actions des autres membres de la communauté*". Les normes sociales ont pour finalité de prescrire ou au contraire de proscrire certains comportements en modifiant les coûts et bénéfices associés à ces actions particulières. On peut distinguer les normes intériorisées par les individus de celles dont le respect dépend de l'existence de sanctions externes. Ces sanctions externes n'ont pas un caractère légal mais seulement social. En enfreignant les normes, l'individu risque de se heurter à la réprobation, à une perte de réputation, voire d'être frappé d'ostracisme. Dans le cas des normes intériorisées, les sanctions sont internes, au sens où l'individu lui-même se sent fautif et ce même si son action ne peut être observée par les autres.

L'un des autres apports de l'analyse d'Akerlof (1980) est de montrer que l'influence des normes sociales dépend du nombre de personnes respectant ces normes<sup>6</sup>. Tant que suffisamment de personnes croient en la norme et la respectent, la norme sociale se maintient. Inversement, il peut arriver des situations où la norme va tendre à disparaître car trop peu de personnes continuent à la respecter. Ce sont les interactions sociales qui expliquent cet effet de seuil car comme l'indique Mutz (2002 : 839), « *plus les personnes entrent en interaction avec les autres dans un contexte social, plus les normes de participation seront transmises et plus il y aura de personnes recrutées pour des activités politiques* ». Le comportement de participation électorale se retrouve finalement dépendant du taux de participation observé dans le voisinage de l'électeur.

Le jeu des normes sociales conduit aux mêmes conclusions que l'effet de contagion, et l'on peut s'attendre à ce qu'il conduise à stimuler la participation dans les quartiers où cette norme est partagée par suffisamment de personnes et inversement dans les quartiers où le taux de participation est faible (Huckfeldt 1979). Ces normes sociales, par leur impact sur la participation, peuvent ainsi permettre d'expliquer le plus fort pourcentage de bulletins blancs constatés dans les toutes petites communes françaises. Dans ces toutes petites communes, le bureau de vote, unique, localisé dans la mairie, se trouve généralement en plein centre du village. Le déplacement au bureau de vote perd alors largement de l'anonymat qu'il a dans les communes de taille plus importante. Se retrouvant en quelque sorte forcés de participer, les électeurs, qui dans d'autres contextes territoriaux auraient opté pour l'abstention, choisissent de déposer un bulletin blanc dans l'urne. Ainsi, lors des présidentielles de 2002, le taux de bulletin blancs atteint 7.2% en moyenne dans les 1000

---

<sup>6</sup> Sur les effets de seuil en matière de comportements individuels, voir également Granovetter (1978).

communes comportant le plus faible nombre d'inscrits et 3.9% dans les 1000 communes ayant le plus grand nombre d'inscrits<sup>7</sup>.

Au final, par les mécanismes de diffusion, de contagion ou par le rôle des normes sociales, les interactions sociales entre les individus conditionnent, en sus des attributs individuels propres à chacun, les comportements de participation électorale. Les comportements individuels se retrouvent alors influencés par les caractéristiques du voisinage. Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'importance que le voisinage accorde aux questions politiques ou plus simplement le niveau de participation enregistré dans le voisinage devient un déterminant essentiel du comportement de participation électorale.

Les travaux de sociologie électorale sur les déterminants de la participation politique peuvent alors être sollicités pour comprendre quelles caractéristiques du voisinage influencent plus particulièrement les comportements individuels de participation. L'un des résultats les mieux établis de la sociologie électorale est que la participation politique augmente avec le statut social<sup>8</sup>. Les individus les mieux insérés socialement, ayant un niveau d'éducation plus élevé, des revenus plus importants sont ceux qui participent le plus. De nombreuses études avancent alors l'hypothèse que la composition sociale du territoire peut, par les effets de diffusion, de contagion ou le rôle des normes sociales, contribuer à renforcer dans un sens positif ou négatif l'effet du statut social (Widstrom 2008, Alex-Assensoh 1997). Les individus, quelque soit leur statut social, résidant dans des quartiers favorisés et donc fortement mobilisés seraient poussés à participer politiquement. Ainsi, un individu qui, dans d'autres contextes moins mobilisateurs, aurait opté pour l'abstention sera, par l'effet d'entraînement du voisinage, incité à participer. Inversement, les quartiers défavorisés verraient les effets de voisinage endogènes renforcer l'effet de statut social contribuant à faire de ces quartiers des lieux de démobilisation politique. Comme le notent de nombreuses auteurs (Wilson 1987, Cohen et Dawson 1993), l'isolement devient le trait dominant des quartiers les plus pauvres et cet isolement se manifeste sur le plan social mais également politique, la désaffiliation sociale contribuant à renforcer la désaffiliation politique<sup>9</sup>.

### **L'hétérogénéité du voisinage**

L'hétérogénéité du voisinage renvoie non plus aux caractéristiques agrégées des individus composant le voisinage mais à la diversité de ces caractéristiques. Certains voisinages sont composés de populations aux caractéristiques socio-économiques très proches tandis que dans d'autres la population est fortement diversifiée. L'hétérogénéité peut être liée à la composition du voisinage en termes de groupes de population<sup>10</sup>, en termes de revenus ou de groupes socioprofessionnels, etc.

L'impact de l'hétérogénéité du voisinage sur les comportements politiques est au cœur des travaux sur les effets de voisinage exogènes. L'effet de voisinage est exogène lorsque le comportement d'un individu est influencé par les caractéristiques mêmes du voisinage, et non par les comportements des individus qui composent le voisinage. Les caractéristiques du voisinage définissent le cadre dans lequel les individus vont prendre leur décision, cadre qui détermine la nature des choix possibles.

---

<sup>7</sup> Ces moyennes sont calculées à partir des résultats sur l'ensemble des 36559 communes métropolitaines (Données Ministère de l'Intérieur). Comme l'indique Sauger (2006), il y a une relation de complémentarité entre vote blanc et participation électorale.

<sup>8</sup> C'est le modèle du statut socio-économique (SES model) dont les auteurs de référence sont Verba et Nie (1972) et Wolfinger et Rosenstone (1980). Voir aussi Leighley (1995). En français, voir Heran (1997) et Clanché (2003).

<sup>9</sup> Il existe également une relation inverse entre l'isolement politique et l'isolement social, le premier contribuant à renforcer le second, mais cette relation est de type agrégé et non individuel. Le faible taux de participation des quartiers défavorisés a certainement des conséquences, à travers le processus de formation des politiques publiques, sur la situation socio-économique du quartier. Cette question, essentielle mais qui nécessite l'adoption d'une perspective différente de celle suivie ici, ne sera pas traitée dans cet article mais seulement abordé en conclusion.

<sup>10</sup> L'hétérogénéité en termes de population (ou hétérogénéité ethnique) est probablement l'une des plus variables les plus étudiées dans les travaux américains sur les effets de voisinage.

Selon une première thèse, l'hétérogénéité du territoire est associée à une plus forte mobilisation politique (Oliver 1999, Rubenson 2004). Comme de nombreux travaux l'ont montré, le comportement de participation politique est influencé par le niveau de compétition politique<sup>11</sup>. Ainsi, un scrutin dont on attend une issue serrée va susciter des actions de mobilisations politiques, notamment de la part des candidats et des partis politiques. Ces actions vont logiquement induire une plus forte participation (Krassa 1988)<sup>12</sup>. Or, le caractère serré ou non du scrutin est très largement dépendant des caractéristiques de la population locale. Il est ainsi vraisemblable qu'une population très homogène sur le plan des caractéristiques sociodémographiques affichera également une forte homogénéité en termes de préférences politiques. Il y aura peu de conflits concernant les sujets de politiques publiques et les enjeux électoraux, réduisant ainsi, toutes choses égales par ailleurs, l'importance de la compétition politique. Inversement, une population fortement hétérogène aura plus vraisemblablement des intérêts différents et défendra des enjeux plus conflictuels.

Cette thèse renvoie plus largement à une conception de la politique comme un jeu à somme nulle et un univers de compétition. Les élections sont vues comme un moyen de partager des ressources, des ressources politiques (la détention du pouvoir) mais également des ressources économiques et sociales (choix des politiques économiques et des politiques redistributives notamment). La forte hétérogénéité de la population suscite des conflits concernant le partage de ces ressources (Oliver 1999). Les différents groupes vont avoir des préférences et des attentes différentes (Rubenson 2004). Cette situation conflictuelle amène les leaders politiques à chercher à mobiliser leurs supporters. De ce fait, selon cette thèse de la politique comme conflit, l'hétérogénéité du voisinage est susceptible de générer une compétition politique plus soutenue et partant une plus forte mobilisation politique. L'effet du voisinage est dans ce cas totalement exogène car il ne dépend nullement du comportement des autres individus. Il n'y a alors pas d'effet d'entraînement. Le taux de participation individuel n'est pas dépendant du taux de participation du voisinage mais seulement des caractéristiques de ce voisinage.

Cette thèse de l'hétérogénéité du voisinage comme facteur exogène de mobilisation politique s'oppose à de nombreux autres travaux qui avancent, au contraire, que l'hétérogénéité est source de démobilisation. Ainsi différents auteurs soulignent que les individus exposés à des préférences politiques en désaccord avec les leurs sont moins incités à aller participer. Ils veulent ainsi éviter les problèmes de dissonance cognitive (McClurg 2006, Ulbig et Funk 1999, Pattie et Johnston 2009) ou les conflits liés aux contre-pressions provenant de leur entourage (Huckfeld 1979, Mutz 2002). Ainsi, Mutz (2002, p. 851) indique que « *les personnes insérées dans des réseaux sociaux politiquement hétérogènes limitent leurs activités politiques principalement afin d'éviter de mettre leurs relations sociales à risque* ». On retrouve ici les phénomènes de diffusion de l'information. Comme le note Gimpel et al. (2004), « *l'évitement des dissonances n'est pas nécessairement une cause directe d'abstention mais peut indirectement causer l'abstention en produisant une réticence à acquérir l'information politique qui génère une participation élevée* ». La manière dont l'information est transmise par les réseaux sociaux<sup>13</sup> conduit à démotiver les individus ayant des préférences partisanes minoritaires (Huckfeld et Sprague 1992). Cela peut conduire à limiter la participation d'électeurs qui, dans d'autres contextes, seraient mobilisés. Inversement, le contexte peut conduire à mobiliser des électeurs qui, de part leurs caractéristiques individuelles, seraient peu enclins à la mobilisation. La structure partisane du voisinage devient alors une variable contextuelle essentielle dans ces approches (Gimpel et al. 2004).

<sup>11</sup> On renvoie ici à l'ensemble des travaux sur l'impact du caractère serré du scrutin. Pour des références, voir Fauvelle-Aymar et François (2006).

<sup>12</sup> Les dépenses électorales sont l'un des indicateurs permettant le plus facilement de quantifier ces actions de mobilisation politique. On peut s'attendre à ce que ces dépenses soient d'autant plus élevées que le scrutin est attendu serré. Par ailleurs, il a été montré que la participation est d'autant plus importante que ces dépenses sont élevées (Fauvelle et François 2005).

<sup>13</sup> L'analyse en termes de réseaux sociaux s'est également investie dans l'analyse des effets de voisinage, voir par exemple Weatherford (1982).

Cette thèse de l'hétérogénéité du voisinage comme entrave à la mobilisation politique se retrouve également dans un certain nombre de travaux d'économistes (Alesina et La Ferrara 2000, Knack et Keefer 1997). Ces travaux s'appuient sur le concept de capital social développé par Putman (1993, 2000). Le capital social renvoie à l'ensemble « *des traits des organisations sociales tels que la confiance, les normes et les réseaux sociaux qui peuvent améliorer l'efficacité de la société en facilitant les actions coordonnées* » Putman (2000)<sup>14</sup>. Le capital social est à la fois le socle et le produit des interactions sociales.

Selon les tenants du capital social, celui-ci est d'autant plus important que la population est fortement homogène et qu'elle a donc pu développer de nombreux réseaux sociaux. Inversement, le capital social a toute chance d'être plus faible dans les communautés hétérogènes. L'hétérogénéité sociale contribue à limiter la création et l'accumulation du capital social (Putman 2007). Les individus vivant dans des territoires fortement homogènes sont plus capables de surmonter les problèmes d'action collective et de se mobiliser (Rubenson 2004). Ceux résidant dans des communautés fortement hétérogènes seront moins en confiance et seront moins susceptibles d'entrer en interaction avec des personnes qui ne leur sont pas similaires sur le plan social, ethnique ou autre (Alesina et La Ferrara 2000).

Appliqués à la question de la mobilisation politique, ces travaux avancent que le capital social, ciment des comportements coopératifs, est un facteur essentiel de la participation politique (Costa et Kahn 2003). L'hétérogénéité sociale, en limitant l'importance du capital social, aurait alors une influence négative sur le comportement de participation politique.

Il est difficile de dire si ce concept de capital social apporte quelque chose de nouveau par rapports aux différents mécanismes à l'œuvre en matière d'effets de voisinage présentés plus haut<sup>15</sup>. Dans le domaine qui nous intéresse ici, la participation politique, on peut ainsi noter que celle-ci est dans certaines études considérée comme un élément de capital social, entrant dans le calcul de la valeur de ce dernier, voire un indicateur du niveau de capital social (Coffé 2009) et dans d'autres comme déterminée par le niveau du capital social. En fait, l'intérêt essentiel de ces travaux est de montrer comment l'hétérogénéité peut être source de démobilisation.

Ces travaux sur la dissonance cognitive et le capital social aboutissent à des conclusions totalement opposées à celle de la thèse du conflit. Facteur de mobilisation pour les uns, l'hétérogénéité du voisinage serait facteur d'aliénation et de démobilisation pour les autres. L'impact de l'hétérogénéité s'exerce différemment selon ces thèses. L'impact est exogène dans la théorie du conflit, l'hétérogénéité définit le niveau de conflit au sein de la société et l'importance de la compétition. En tant que facteur démobilisateur, l'impact de l'hétérogénéité devient endogène.

Campbell (2004) est un des rares auteurs à avoir noté l'opposition entre ces thèses<sup>16</sup>. Selon lui, ces elles sont parfaitement conciliables car l'impact du niveau d'hétérogénéité du voisinage dépend des types de mobilisation politique envisagés. Si l'on considère les actions de mobilisation civique, il est alors évident qu'une plus forte homogénéité en limitant les comportements de passager clandestin et en favorisant la coopération et l'action collective sera un facteur essentiel de mobilisation. Inversement, la forte hétérogénéité, car elle est associée à des différences en matière de préférences, va susciter une plus forte participation politique.

Ces deux thèses peuvent également être réconciliées si l'on étudie la question non plus en distinguant les types de participation politique mais en s'intéressant à l'enjeu de la participation. L'influence de l'hétérogénéité du quartier, comme source de conflit et facteur de mobilisation, est susceptible de se manifester plutôt lors des élections locales<sup>17</sup>. Lorsque l'enjeu est national, le

<sup>14</sup> Cité par McClain (2003 : 101).

<sup>15</sup> Le capital social est une notion très en vogue, mais dont la définition est à la fois très extensible et variable selon les auteurs. Pour une présentation critique de ce concept, voir Ponthieux (2004).

<sup>16</sup> Voir aussi Fieldhouse et Cutts (2008).

<sup>17</sup> L'article de Oliver (1999) qui étudie l'impact de l'hétérogénéité sur la participation politique considère d'ailleurs principalement les activités politiques locales (voir plus loin pour une présentation de ses résultats empiriques).

conflit sur les ressources se déplace à l'échelle du pays et son issue n'est plus dépendante des facteurs de compétition à l'échelle locale<sup>18</sup>.

Au total, l'analyse théorique des effets de voisinage souligne l'impact du contexte sur les comportements de participation. Cet impact peut être endogène lorsqu'il est le fruit même de l'interaction des individus. Il est exogène lorsqu'il résulte des caractéristiques du voisinage. Mais si l'on admet que ces caractéristiques sont le terreau dans lequel se développent les interactions sociales, il devient alors plutôt difficile de distinguer les deux types d'effet de voisinage, comme d'ailleurs on le voit bien avec la thèse de l'hétérogénéité du voisinage comme facteur de mobilisation.

## 1.2. Les effets de voisinage et l'analyse contextuelle du vote

Les analyses électorales de l'effet de voisinage entrent dans le cadre plus large de l'analyse contextuelle du vote, appelée aussi analyse écologique. Ces analyses regroupent l'ensemble des études qui cherchent à étudier l'impact du contexte sur les comportements électoraux.

En sus des effets de voisinage, quatre types de contexte sont étudiés dans la littérature :

- le contexte institutionnel : il regroupe l'ensemble des règles concernant le système électoral (étendue du suffrage, caractère obligatoire du vote...) et les modes de scrutin (type d'élections, type de scrutin, ...). De nombreux auteurs ont montré l'impact essentiel des règles électorales et des institutions sur la participation (Jackman 1987, Jadot 2007).
- le contexte territorial : il est au cœur des travaux de géographie électorale qui montrent la permanence territoriale des résultats électoraux, les relations entre le vote et la localisation spatiale<sup>19</sup>...
- le contexte conjoncturel politique : la popularité des gouvernants, le niveau de compétition politique attendue lors du scrutin sont des facteurs exerçant une influence significative sur la décision de participation (Fauvelle-Aymar et François 2006)
- le contexte conjoncturel économique : comme le montrent les travaux sur les fonctions de vote (Dubois et Fauvelle-Aymar 2004, Lewis-Beck et Stegmaier 2007) l'état de la situation économique, mesuré le plus souvent par le niveau de croissance ou de chômage a un impact essentiel sur les choix électoraux mais aussi sur la décision de participation (Fauvelle-Aymar et Stegmaier 2008)

L'analyse des effets de voisinage se démarque de ces travaux à la fois par la perspective adoptée et par sa méthodologie. Les effets de voisinage renvoient au contexte social, par nature dépendant des individus qui composent le voisinage. Les effets de voisinage sont le résultat direct de l'interaction ou de l'agglomération d'individus sur un territoire donné. Dans les analyses de l'influence du contexte institutionnel, territorial, politique ou économique, le contexte est défini en toute indépendance des individus, il leur est totalement exogène<sup>20</sup>. Ces analyses ignorent en fait l'impact des caractéristiques individuelles pour se concentrer sur l'influence de ces variables contextuelles exogènes.

Ceci explique d'ailleurs bien pourquoi, dans ces analyses, à l'exception des travaux de géographie électorale, le contexte est envisagé à l'échelle de la région, voire du pays, c'est-à-dire en adoptant une conception souvent très extensive du territoire de l'électeur. Ces analyses contextuelles ne peuvent de ce fait réellement permettre d'identifier les mécanismes à l'œuvre dans l'influence du territoire sur les comportements individuels. Il est pour ce faire nécessaire de s'intéresser à des territoires moins étendus. Les effets de voisinage sont envisagés à une échelle locale correspondant aux territoires de vie des individus c'est-à-dire le territoire dans lequel il habite, éventuellement travaille et en tout cas socialise. On retrouve également cette échelle locale dans certaines études de

<sup>18</sup> Tout du moins si on fait l'hypothèse que le niveau des dépenses électorales, facteurs essentielles de mobilisation, ne dépend pas du niveau d'hétérogénéité.

<sup>19</sup> Voir la section suivante pour des références.

<sup>20</sup> Si lien il y a, celui est très distant et provient du fait que ce sont au final des décisions publiques qui ont conduit par exemple aux choix des règles électorales. Voir Johnson et al. (2002) pour une présentation très claire des différences entre le contexte social et le contexte institutionnel.

géographie électorale portant sur le contexte territorial du vote mais nous verrons plus loin, que en dépit de ce point commun, ces études se distinguent de l'analyse de l'effet de voisinage.

Cette perspective différente des approches contextuelles est logiquement associée à l'emploi d'une méthodologie différente. L'analyse de l'influence du contexte institutionnel, territorial, politique ou économique se fait essentiellement par le biais d'analyses sur données agrégées. L'objet de ces analyses est de relier les données électorales (taux de participation, ...) à des facteurs contextuels particuliers (scrutin de type proportionnel, situation économique préélectorale,...). L'analyse des effets de voisinage nécessite de disposer simultanément d'informations sur les attributs individuels et d'informations sur les caractéristiques du voisinage. Cette analyse associe donc des données individuelles aux données agrégées des analyses contextuelles.

Par l'emploi de cette méthodologie couplant données individuelles et données contextuelles, l'analyse des effets de voisinage se démarque également des travaux dominants en sociologie électorale qui reposent sur l'analyse de données de sondage<sup>21</sup>. Les analyses sur données de sondage sont essentielles pour appréhender l'impact des caractéristiques individuelles des électeurs sur les comportements électoraux (les variables lourdes de la sociologie électorale). En revanche, ces analyses ont pour inconvénient d'ignorer totalement le contexte de la décision électorale<sup>22</sup>. Les individus étudiés à travers les sondages sont des acteurs isolés, hors de toute attache sociale et territoriale, et dont on ne sait ni où ils vivent ni avec qui ils socialisent.

Au final, contrairement aux autres analyses contextuelles, l'analyse des l'effet de voisinage ne méconnaît pas l'influence des caractéristiques individuelles sur les comportements. Et contrairement aux analyses sur données de sondage, l'analyse des effets de voisinage envisage la possibilité que les caractéristiques du territoire dans lequel s'inscrit l'électeur exercent une influence propre et additionnelle sur les comportements individuels.

### 1.3 Les effets de voisinage et l'analyse territoriale du vote

L'analyse territoriale du vote, expression utilisée ici pour regrouper les travaux de géographie électorale consacrés aux relations entre territoire et vote, s'intéresse, comme l'analyse des effets de voisinage, aux territoires de vie de l'individu. Ces travaux n'étudient guère la participation électorale mais plus les votes, notamment ceux pour les partis extrémistes. Néanmoins, ces travaux se placent, tout comme l'analyse des effets de voisinage, à une échelle territoire très fine. Il semble donc intéressant de voir ce qui distingue ces deux approches et partant de compléter la présentation des spécificités de l'analyse des effets de voisinage.

La situation spatiale de l'individu et en particulier sa localisation par rapport au centre urbain est un facteur central des analyses territoriales du vote (Lévy 2003, Ravenel, Buléon et Fourquet 2003, Bussi et Fourquet 2007). Pour ces auteurs, le vote pour les candidats extrémistes s'explique largement par le gradient d'urbanité<sup>23</sup>. Ce vote serait ainsi beaucoup plus important dans les zones périurbaines que dans les centres villes. Ces analyses, sauf celle de Lévy (2003), ne fournissent guère d'explication à cette relation spatiale. La localisation devient le facteur explicatif des comportements électoraux. Comme le note Lévy (2003), le gradient d'urbanité est « *un indicateur écologique (c'est-à-dire ne reposant pas sur des attributs individuels)* ». L'analyse de Ravenel et al. (2003) montre que l'effet de la distance se maintient une fois que l'on tient compte des caractéristiques sociales de la population présente sur les différents territoires.

Ces auteurs avancent en particulier que le vote extrémiste s'éloigne de plus en plus, d'une élection à l'autre, des centres villes, du fait du déplacement d'une partie de son électorat de plus en plus loin

<sup>21</sup> Dans le cas français, voir les travaux menés à partir des enquêtes du CEVIPOF telles que le Baromètre politique français et le Panel électoral français.

<sup>22</sup> Certaines enquêtes comprennent des questions visant à étudier si l'enquêté a participé à des discussions politiques et avec qui mais aucune information n'est fournie concernant ces interlocuteurs et les autres éléments du voisinage susceptible d'avoir influencé l'enquêté.

<sup>23</sup> Celui-ci est défini comme « *la plus ou moins grande adéquation d'un espace donné à l'option urbaine* » Lévy (2003) et qui permet de distinguer les aires urbaines, péri- et infra-urbaines. Pour Ravenel et al. (2003), le gradient d'urbanité se mesure simplement par la distance au centre ville.

des centres urbains<sup>24</sup>. Dans la plupart de ces analyses, le vote extrémiste est implicitement attribué aux classes populaires parties s'installer loin des centres urbains. Lévy (2003) va plus loin dans l'explication. Selon lui, les votes extrémistes et les choix de localisation trouverait une même explication, les personnes vivant dans en périurbain auraient volontairement cherché à se mettre à l'écart par « *refus de la diversité et quête de l'entre-soi* ». Ce choix de localisation se retrouverait alors dans leur choix de vote en faveur des partis extrémistes.

Au total, l'analyse territoriale du vote adopte une conception très particulière du territoire. Comme le note Rivière (2008), dans ces analyses, l'espace devient autonome suivant une démarche qu'il qualifie de « *spatialisme* » tout autant réductrice que la démarche opposée qu'il qualifie « *d'aspatialisme* » qui voudrait que le territoire n'ait aucun effet sur les comportements<sup>25</sup>.

Par ailleurs, interpréter l'observation d'une relation entre des comportements électoraux et certaines spécificités du territoire comme la preuve selon laquelle les choix de localisation et les choix électoraux procéderaient des mêmes déterminants suppose, a minima, que les choix de localisation soient volontaires, choisis et non subis. Or la localisation dans le périurbain comme d'ailleurs dans les quartiers défavorisés des villes<sup>26</sup> est gouvernée par de fortes contraintes financières (le prix de l'immobilier) et donc beaucoup plus largement subie que dictée par un quelconque attrait du territoire<sup>27</sup> ou par le désir de se retrouver « entre soi ». Le constat d'un vote protestataire de ces territoires qui serait le fait des populations qui viennent s'y installer procède d'une erreur écologique. Cette conclusion n'est d'ailleurs pas du tout étayée par les enquêtes qui ont pu être effectuées dans ces territoires. Ainsi, comme le montrent Braconnier et Dormagen (2007), ce sont les « petits blancs » c'est-à-dire ceux qui n'ont pu partir du quartier qui votent pour le candidat du Front national. De même Rivière (2008) indique que ce sont les habitants de « souche » inquiets de l'arrivée des habitants des classes populaires provenant des grands ensembles qui votent pour l'extrême droite<sup>28</sup>. Au final, c'est l'analyse des effets de voisinage qui pourrait permettre de comprendre cette localisation spatiale des votes extrémistes car elle permettrait de coupler l'analyse de données individuelles (portant sur les caractéristiques des populations vivant dans ces zones périurbaines) avec des données sur les caractéristiques même de ces zones périurbaines. Il n'est pas lieu ici de développer plus avant une telle analyse.

Ces développements montrent que l'analyse des effets de voisinage se distingue de l'analyse territoriale du vote à la fois par la manière dont elle envisage l'influence de l'environnement sur les comportements et par sa méthodologie. L'analyse territoriale du vote repose sur une conception purement spatiale du territoire<sup>29</sup>. Le territoire envisagé dans l'analyse des effets de voisinage est un territoire social dont les caractéristiques et l'influence dépendent de celles des individus qui le composent.

## 2. Application au cas français : la participation électorale dans les quartiers défavorisés

Même si cela fait longtemps que l'analyse des effets de voisinage a été introduite en France, elle reste cantonnée à des champs de recherche spécifique tel que l'éducation ou bien le chômage et n'a pas fait l'objet de l'engouement qu'elle a connu aux USA. L'une des raisons est certainement liée

<sup>24</sup> En 2002, le Front national obtenait ses meilleurs scores à une distance de 25 km du centre (Ravenel et al. 2003), en 2007, il les obtient dans des zones plus éloignées.

<sup>25</sup> L'analyse de Rivière (2008) montre également très bien comment la distance au centre est associée à une très forte hétérogénéité des territoires (tant sur le plan socio-démographique que politique) et que l'on ne saurait donc parler d'un vote périurbain mais d'une grande diversité des choix électoraux dans ces territoires.

<sup>26</sup> Où l'on constate aussi des scores élevés pour les partis extrémistes (Fauvelle-Aymar et al. 2007).

<sup>27</sup> Par rapport à des régions plus proches de centres urbains.

<sup>28</sup> Voir également Traïni (2006).

<sup>29</sup> Même si les travaux mentionnés dans cette section sont représentatifs d'un large courant de la géographie électorale française, il existe d'autres analyses, telles celles de Rivière (2005, 2008) ou de Girault et Bussi (2001), qui développent une analyse beaucoup plus fine de l'influence du territoire sur le vote.

au plus faible intérêt voire à la réticence à envisager la possibilité d'effets de quartier en France (Authier 2007).

Le contexte est également différent. Une large partie des travaux nord-américains sur les effets de voisinage se sont focalisés sur l'impact de la concentration de la pauvreté et sur l'étude des conséquences de la ségrégation urbaine sur les comportements des résidents des quartiers pauvres. Dans la plupart de ces analyses, l'effet de voisinage est envisagé comme quelque chose de négatif, contribuant à aggraver des problèmes sociaux considérés comme pathologique<sup>30</sup>. Cette problématique est beaucoup moins centrale voire peut-être moins pertinente dans le cas français, les quartiers français défavorisés ne sont en rien comparables aux ghettos noirs américains (Wacquant 1992), ces quartiers de relégation sur lesquels se concentrent une large partie de la littérature américaine sur les effets de voisinage.

En matière de sociologie électorale, le faible nombre d'études françaises sur l'effet de voisinage s'explique également par un problème de disponibilité de données (4.1). Cela est particulièrement dommageable car l'observation des comportements électoraux dans les zones urbaines sensibles (ZUS) tend à souligner l'impact du voisinage (4.2) et met en lumière tout l'intérêt qu'aurait une analyse robuste des effets de voisinage dans le cas français.

## 2.1. La disponibilité des données

L'analyse des effets de voisinage nécessite des données individuelles couplées à des données agrégées sur les caractéristiques du voisinage. La manière la plus simple d'évaluer empiriquement l'impact du voisinage est d'estimer une équation de type logit entre une variable dépendante (le taux de participation par exemple) et des variables explicatives individuelles (telles que l'âge, l'éducation...) et des variables explicatives agrégées (caractéristiques du territoire). Ce type d'estimation peut donner une première approximation de l'influence potentielle du voisinage sur les comportements individuels. Néanmoins, la limite de ce type d'estimation est de mettre sur le même plan des variables individuelles et des variables agrégées et donc de ne pas tenir compte du fait que les individus sont regroupés sur des territoires<sup>31</sup>. Les caractéristiques du territoire sont les mêmes pour un ensemble d'individus et différentes de celles communes à un autre groupe d'individu. On a donc deux niveaux différents, celui des territoires (par exemple un nombre de quartiers donné) et celui des individus (qui sont localisés dans différents quartiers).

Il est alors préférable pour tenir compte de l'effet de grappe des données sur deux niveaux d'utiliser une technique d'estimation particulière, appelé analyse multi-niveau ou analyse linéaire hiérarchique. Elle est la seule qui permet d'étudier, de façon robuste et sans risque de biais, la manière dont les facteurs contextuels interagissent avec les facteurs individuels pour façonner les comportements électoraux. Elle repose sur l'idée que les coefficients de l'équation de décision de l'individu (les coefficients associés aux variables individuelles) dépendent des données au niveau agrégé (ou niveau supérieur)<sup>32</sup>.

En pratique, on constate que les études empiriques des effets de voisinage utilisent de plus en plus l'analyse multi-niveau, ce qui s'explique notamment par le développement de logiciel ayant contribué à rendre cette méthode d'estimation beaucoup plus facile d'usage. Elle requiert toutefois des bases de données particulières couplant données individuelles et données contextuelles. Plus encore que les modalités techniques de son application, l'absence de ce type de base de données limitent considérablement, tout particulièrement dans le cas français, les possibilités de mener des analyses multi-niveau.

La question de la délimitation spatiale du voisinage est essentielle mais n'a guère retenu l'attention des chercheurs. Le voisinage peut inclure de nombreux niveaux et types d'environnement social tel

---

<sup>30</sup> Comme le soulignent Bacqué et Fol (2006), l'étude des effets de voisinage dans la littérature états-unienne a une très forte orientation normative et repose largement sur des partis pris (la concentration de la pauvreté ne peut avoir que des effets négatifs). La littérature foisonne ainsi de termes médicaux tels que « épidémie », « pathogène », « contagieux ».

<sup>31</sup> Il y a un effet de grappe.

<sup>32</sup> Pour une présentation de l'analyse multi-niveau, voir Jadot et van Egmond (2003).

que la famille, le quartier, le lieu de travail, la commune, c'est-à-dire l'ensemble des lieux où l'individu socialise...

En général, les définitions du voisinage utilisées sont fonction de la disponibilité des données. Ainsi, aux Etats-Unis, la majorité des études considèrent l'îlot de recensement (*census tract*). Ce niveau, dont l'équivalent français est l'îlot IRIS<sup>33</sup> correspond à un découpage purement administratif du territoire et dont il n'est pas certain qu'il est une vraie pertinence en termes de sociabilité. Pour autant, aucun auteur ne s'est interrogé sur les problèmes éventuellement posés par le choix de ce découpage. On peut ainsi noter que cette définition du voisinage revient à considérer ce dernier comme correspondant uniquement au lieu d'habitat de l'individu. On écarte alors de l'étude tous les autres espaces de socialisation et en particulier ceux liés à l'univers professionnel ou à la famille<sup>34</sup>. Il est vrai que la délimitation du voisinage et surtout le regroupement d'individus par territoire deviendraient particulièrement délicats.

Lorsqu'elles ne se placent pas à l'échelle de l'îlot, la plupart des autres études considèrent le niveau de la commune, ce qui en termes sociopolitiques semble plus pertinent mais qui présente l'inconvénient d'être parfois un territoire de grande dimension (comparé à l'espace de vie des individus) et fortement hétérogène.

En France, de nombreuses données statistiques sont disponibles à l'échelle des IRIS mais ces données sont uniquement démographiques, sociales ou économiques, l'INSEE ne produisant aucune donnée relevant du domaine de la politique. Les données INSEE recèlent d'information sur la situation des territoires. Il reste à leur coupler des données individuelles localisées sur les comportements politiques. Et en ce domaine, le manque de données est total.

L'étude des comportements électoraux en France repose majoritairement aujourd'hui sur des données d'enquêtes. Quelque soit la manière dont sont définis les échantillons, ces enquêtes visent toujours à une représentativité à l'échelle nationale (ne serait-ce que pour pouvoir estimer, par avance, le score des différents candidats ou liste en présence). On ne connaît pas pour des raisons de confidentialité la localisation des personnes enquêtées et de toute manière les échantillons sont trop restreints pour avoir un nombre d'observations suffisant aux échelons locaux<sup>35</sup>.

Un certain nombre de pistes sont envisageables pour tenter de recueillir des données sur les comportements politiques susceptibles d'être utilisées pour une analyse des effets de voisinage. On peut tout d'abord envisager de développer des enquêtes individuelles dans des quartiers particuliers comportant des populations diversifiées en termes sociologiques. C'est la stratégie poursuivie dans le cadre du projet « PAECE – Pour une approche écologique des comportements électoraux : des élections présidentielles de 1974 aux élections présidentielles de 2007 »<sup>36</sup> mais dont l'exploitation n'a pas encore été effectuée. Ce programme de recherche fait suite à une étude monographique portant sur le quartier des cosmonautes (Braconnier et Dormagen 2007 : 393). En matière de participation, cette étude souligne que la démobilisation électorale dans les quartiers relève « *pour une large part, de l'incapacité nouvelle des environnements dans lesquels évoluent les individus à opérer comme des dispositifs informels de mobilisation électorale* ».

Il faudrait peut-être également réorienter la logique des travaux français dans le domaine de la sociologie électorale et passer d'une stratégie d'investissement massif dans la collecte de données de sondages représentatifs à l'échelle nationale à des enquêtes ciblées sur des territoires particuliers comprenant des populations diversifiées en termes socio-économiques. Il faudrait pour ce faire que l'on abandonne quelque peu l'étude de l'influence des variables lourdes sur les comportements électoraux au profit du développement de nouveaux champs de recherche. L'objectif ne serait plus de chercher seulement à expliquer les résultats à l'échelle nationale mais de mieux comprendre le processus individuel de décision des électeurs, la manière dont le contexte influence ces décisions et

<sup>33</sup> Les IRIS sont les îlots regroupés pour l'information statistique.

<sup>34</sup> Straits (1990) montre comment les taux de participation des couples sont fortement corrélés.

<sup>35</sup> La dernière enquête « Baromètre politique français » a défini des sous-régions (au nombre de 7) mais qui sont de taille bien trop importante pour présenter un quelconque intérêt pour une analyse des effets de voisinage.

<sup>36</sup> Ce projet est coordonné par Jean-Yves Dormagen. Pour une présentation, voir <http://www.cepel.univ-montp1.fr/spip.php?article27>.

les mécanismes qui l'expliquent. En attendant cette possible évolution, des travaux récents consacrés aux quartiers défavorisés français montrent tout l'intérêt qu'aurait une analyse des effets de voisinage.

## **2.2. Les comportements électoraux dans les ZUS**

Les comportements électoraux à l'échelle des quartiers défavorisés français ont fait l'objet de plusieurs études portant sur les zones urbaines sensibles (ZUS)<sup>37</sup>. Les ZUS sont des quartiers composés de grands ensembles ou constitués d'un habitat dégradé et qui connaissent de sérieuses difficultés socio-économiques. Ces difficultés se manifestent selon les ZUS par des taux de chômage importants, en particulier parmi les jeunes, par les faibles revenus de la population, son faible niveau d'éducation, l'importance des familles monoparentales, etc. Les ZUS regroupent souvent une large proportion d'étrangers ou de personnes d'origine étrangère.

En termes spatiaux, les ZUS sont des territoires définis par la politique de la ville qui correspondent, pour une large part, à de vrais quartiers, au sens social du terme et en tout cas beaucoup plus que les îlots de recensement. Le principal problème d'une analyse électorale au niveau des ZUS est que leur délimitation s'est faite logiquement sans relation avec les découpages électoraux (en l'occurrence la division des communes en bureau de vote). L'étude du vote dans les ZUS a donc nécessité un fastidieux travail de comparaison spatiale du territoire des ZUS et des bureaux de vote. Ce travail a abouti à la construction d'une base de données portant sur les résultats électoraux agrégés (taux de participation et score des différents candidats ou partis) lors des élections présidentielles et législatives (2002 et 2007) et des élections municipales (2001 et 2008).

Ces analyses ne s'intéressent pas spécifiquement aux effets de voisinage. Elles montrent cependant que les électeurs des ZUS affichent des comportements différents ou en tout cas que les résultats électoraux agrégés au niveau des ZUS se distinguent de ceux constatés au niveau national mais également dans les communes d'appartenance des ZUS. Ainsi, en matière de participation électorale, les électeurs des ZUS s'abstiennent massivement et ce particulièrement lors des élections de moindre importance comme les législatives.

Il est alors tentant d'essayer d'estimer dans quelle mesure les caractéristiques des ZUS peuvent expliquer ces spécificités. Deux tentatives d'analyse empirique sont proposées ici, l'une portant sur des données individuelles et l'autre sur des données agrégées. Ni l'une ni l'autre ne permettent d'étudier de façon robuste les effets de voisinage. Elles montrent cependant l'intérêt qu'il y aurait à disposer des données permettant de mener une telle analyse.

### **2.2.1 Résultats sur données individuelles**

Les données que l'on va utiliser sont issues de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (EPCV) de l'INSEE qui inclut des questions portant sur les contacts sociaux et différentes formes de participation politique (en particulier la participation électorale)<sup>38</sup>. Cette enquête fournit des données individuelles portant sur les caractéristiques des personnes enquêtées. Mais surtout, elle inclut des données concernant la situation socio-économique du territoire de l'enquêté. Ces données contextuelles sont agrégées au niveau de la municipalité<sup>39</sup> mais sans que cette dernière soit identifiée dans la base de données. Il n'est donc pas possible de regrouper les individus par municipalités et de mener une analyse multi-niveau<sup>40</sup>. Pour autant, les données disponibles dans cette enquête peuvent permettre une première analyse de l'impact du voisinage sur le comportement de participation électorale.

L'enquête utilisée ici est celle de janvier 2003 qui comprend 10272 individus enquêtés. Après une présentation des variables utilisées, les résultats de l'analyse empirique sont fournis.

<sup>37</sup> Voir par exemple, Fauvelle-Aymar et al. (2007).

<sup>38</sup> Mais il n'y a aucune question sur la politique proprement dite tel et notamment sur les opinions politiques et les préférences partisans.

<sup>39</sup> Et à d'autres échelles géographiques (voir plus loin).

<sup>40</sup> La seule référence géographique fournie est le département ce qui correspond à une échelle territoriale trop large pour pouvoir étudier les effets de voisinage.

### ***La variable dépendante***

La variable que l'on cherche à expliquer (variable dépendante) est le taux de participation lors du premier tour des élections présidentielles de 2002<sup>41</sup>. L'enquête comprend également une question sur la participation aux municipales de 2001. Le choix des présidentielles présente deux intérêts. C'est une élection nationale ce qui évite d'avoir à tenir compte des facteurs politiques locaux de la participation électorale. Enfin, c'est l'élection qui est la plus proche de la date de l'enquête (janvier 2003) ce qui limite les problèmes liés à la mémoire du vote.

Nous avons retenu comme variable de participation, la participation au premier tour<sup>42</sup> parmi les personnes déclarant être inscrites sur les listes électorales<sup>43</sup>.

Comme tenu des réponses manquantes, l'échantillon comprend 7998 individus. Le taux de participation déclaré au premier tour est de 87,75%, un taux bien supérieur au taux effectif de 79,71% comme il est toujours constaté dans les enquêtes post-électorales sur la participation électorale.

### ***Les variables contextuelles***

L'enquête comprend différentes variables fournissant des informations sur le contexte. On sait tout d'abord si la personne enquêtée réside en ZUS ou non.

L'enquête fournit également des données plus précises sur la situation socio-économique du quartier, à travers deux indicateurs. L'un mesure la situation en matière de chômage au niveau du bassin d'emploi, l'autre le revenu médian au niveau de l'IRIS.

### ***Les variables individuelles***

Nous avons retenu comme déterminants individuels du comportement de participation, les variables que l'on trouve habituellement dans les études sur la participation. Il est ainsi clairement établi que la participation augmente avec l'âge pour finir par baisser chez les personnes âgées (Héran 1997, Clanché 2003). On a donc introduit la variable âge ainsi que sa valeur au carré pour tenir compte du caractère non linéaire de la relation.

Le niveau d'éducation est également, avec l'âge, l'un des déterminants les plus robustes de la participation. De très nombreuses études ont montré que la participation augmente avec le niveau d'éducation (Héran 1997, Clanché 2003). Nous avons retenu comme variable le niveau de fin d'études atteint par la personne (classement en 8 catégories).

Les pratiques religieuses sont également un très fort déterminant des comportements électoraux, les pratiquants réguliers étant beaucoup moins fréquents parmi les abstentionnistes (Mayer et Percheron 1990, Jaffré et Muxel 2000)<sup>44</sup>.

L'enquête comprend également différentes mesures du revenu de la personne enquêtée ou de son ménage. La première variable de revenu considérée est le revenu global annuel du ménage. Logiquement, on doit s'attendre à une relation positive entre participation et revenu. Comme autre mesure du revenu (ou de sa faiblesse), nous avons considéré le fait que l'individu reçoit ou non le revenu minimum d'insertion (RMI) et le fait qu'il soit ou non chômeur.

<sup>41</sup> Cette série d'enquête s'est arrêtée en 2006. Il n'était donc pas possible d'étudier la dernière élection présidentielle.

<sup>42</sup> Il ne nous a pas semblé pertinent, compte tenu du contexte particulier du second tour de 2002, d'étudier la participation à ce second tour.

<sup>43</sup> Il y a un certain nombre de personnes dans l'enquête qui déclare avoir voté tout en déclarant ne pas être inscrit (135 sur un total de 10272 personnes). Par ailleurs, comme la question sur la participation ne distingue pas entre ceux qui n'ont pas voté car non inscrit et ceux qui ne peuvent être inscrits (nationalité), nous avons retenu seulement les personnes déclarant être inscrites sur les listes électorales. Dans l'enquête, la question sur la participation en 2002 comportait 6 réponses possibles que nous avons recodé. Nous avons défini une variable de participation qui est égale à 1 lorsque l'individu déclare avoir voté au premier tour ou aux deux tours et à 0 lorsqu'il déclare ne pas avoir voté au premier tour ou s'être abstenu aux deux tours. Les autres réponses (n'est pas inscrit, ne veut pas répondre ou ne sait pas) ont été considérés comme des réponses manquantes (et ces individus exclus des estimations).

<sup>44</sup> De façon étonnante, alors que les relations entre pratiques religieuses et choix électoraux ont données lieu à de nombreuses analyses qui confirment l'importance du critère religieux pour expliquer le clivage droite-gauche, la question des relations entre participation et pratique religieuse a été beaucoup moins étudiée.

Enfin, le dernier attribut individuel retenu dans cette analyse est le statut de propriétaire dont on sait qu'il est associé à une plus forte participation (Héran 1997).

### Résultats des estimations

Le tableau 1 fournit les résultats de quelques estimations. Les variables individuelles sont toutes fortement significatives et les signes des coefficients estimés sont dans le sens attendu. Ainsi, on peut noter que la participation augmente avec l'âge, avec le niveau d'éducation, avec la pratique religieuse, le niveau de revenu et le statut de propriétaire. Inversement le niveau de participation est plus faible pour les titulaires du RMI et pour les chômeurs.

Les résultats au niveau des variables contextuelles apportent des enseignements intéressants. L'estimation 1 montre que la participation est plus faible, une fois l'impact des déterminants individuels contrôlés, lorsque l'individu habite en ZUS. Le coefficient associé à la variable ZUS est très significatif (au seuil de 5%) et son niveau de significativité augmente encore (passant au seuil de 1%) lorsqu'on exclue de l'estimation les variables « Propriétaire » et « RMI ». Ces deux variables sont logiquement fortement corrélées avec la variable ZUS.

Tableau 1

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Variables individuelles</b>					
Age	0,0762*** (6,09)	0,0766*** (6,12)	0,0808*** (6,53)	0,0564*** (3,18)	0,0762*** (6,09)
Age <sup>2</sup>	-0,00057*** (4,84)	-0,00058*** (4,87)	-0,00057*** (4,88)	-0,00037** (2,19)	-0,00057*** (4,84)
Education	0,0821*** (3,31)	0,0799** (3,22)	0,0795*** (3,22)	0,0958*** (2,78)	0,0820*** (3,31)
Religion	0,191*** (4,52)	0,194*** (4,61)	0,208*** (4,95)	0,187*** (3,16)	0,190*** (4,50)
Revenu individuel	0,067*** (4,01)	0,065*** (3,91)	0,081*** (5,04)	0,053** (2,22)	0,066*** (3,97)
RMI	-0,698 *** (3,28)	-0,669*** (3,13)		-0,824*** (3,01)	-0,694*** (3,25)
Chômeur	-0,043*** (3,24)	-0,042*** (3,14)	-0,048*** (3,68)	-0,489*** (2,87)	-0,429*** (3,23)
Propriétaire	0,327*** (3,65)	0,306*** (3,39)		0,355** (2,55)	0,327*** (3,65)
<b>Variables contextuelles</b>					
ZUS		-0,294** (1,99)	-0,390*** (2,68)		
Revenu median IRIS				-0,0126 (0,51)	
Taux de chômage BE					-0,011 (0,32)
Constant	-1,986*** (3,62)	-2,469*** (4,11)	-1,505*** (3,38)	-1,967*** (2,70)	-1,959*** (3,52)
N	7107	7107	7107	3100	7107
Log-likelihood	-2461,89	-2461,84	-2470,45	-1173,25	-2461,84
LR chi2	244,32	244,42	227,19	138,72	244,42
- Les t de Student sont donnés entre parenthèses, *** signifie statistiquement significatif au seuil de 1 pour cent, ** au seuil de 5 pour cent et * au seuil de 1 pour cent					
- Voir le texte pour la présentation des variables					

Le taux de propriétaire est nettement plus faible en ZUS (qui compte surtout du logement locatif) tandis que le statut de titulaire du RMI est plus fréquent parmi les personnes résidant en ZUS. Logiquement, comme notre méthode d'estimation met sur le même plan les variables individuelles et les variables contextuelles (agrégées), cela augmente les problèmes de multicollinéarité<sup>45</sup>.

Aucune des deux autres variables contextuelles ne s'avère significative. Le niveau de participation n'est ainsi pas plus faible dans les quartiers comportant un faible revenu médian. Il faut toutefois noter que cette variable n'est disponible que pour moins de la moitié de l'échantillon<sup>46</sup>. De plus, cette variable ne mesure que le revenu fiscal médian. Elle écarte donc tous les autres types de revenu et surtout elle ne tient pas compte du fait qu'un grand nombre de ménages n'est pas imposé. La variable du niveau de chômage n'est pas non plus significative. Mais le bassin d'emploi (au niveau duquel est mesuré le taux de chômage) correspond à un territoire très étendu. Il n'est alors pas certain que le chômage mesuré à ce niveau soit représentatif du niveau de chômage dans le voisinage des électeurs.

Au final, cette analyse sur données individuelles montre que la participation, une fois contrôlée pour l'impact des caractéristiques individuelles, est plus faible chez les personnes résidant en ZUS. L'étude suivante, portant sur des données agrégées, se concentre sur le cas des ZUS.

### 2.2.2 Résultats sur données agrégées

Les résultats présentés maintenant concerne également le premier tour de l'élection présidentielle 2002 mais reposent cette fois uniquement sur des données agrégées. La variable utilisée est le taux de participation dans un échantillon de 194 ZUS. Comme précédemment, une analyse économétrique est proposée qui rapproche ce taux de participation d'un certain nombre de variables explicatives.

#### *Variables explicatives*

L'influence des déterminants individuels de la participation se retrouve logiquement au niveau agrégé. Les nombreuses études de la participation électorale sur données agrégées montrent ainsi que la participation est plus importante dans les territoires où le niveau d'éducation de la population est plus élevé et où plus généralement la population a un haut statut social (mesuré en termes d'activités, de revenu...), qu'elle l'est moins dans ceux où la population est plus jeune.

Nous avons repris ici ces conclusions en utilisant les données du recensement de 1999 et les données sur les revenus fiscaux de 2001 qui sont disponibles à l'échelle des ZUS. Il y a donc cette fois concordance parfaite entre les échelles territoriales. Le taux de participation tout comme les variables explicatives de ce dernier sont mesurés à l'échelle des ZUS.

La première variable explicative retenue est le niveau d'éducation de la population mesuré par la part de la population n'ayant aucun diplôme. En moyenne, sur notre échantillon de ZUS, 27% de la population de plus de 15 ans n'a aucun diplôme. Ce chiffre est très variable d'une ZUS à l'autre puisque dans certaines ce taux est inférieur à 15% alors que dans 10 ZUS, il dépasse les 40%. On doit logiquement s'attendre à ce que les ZUS comportant une forte proportion de la population peu éduquée affichent un plus faible taux de participation.

On a ensuite considéré le niveau de revenu médian de la population. Comme auparavant, il s'agit de données sur le revenu fiscal. On doit logiquement s'attendre à ce que la participation soit plus élevée dans les ZUS où le revenu de la population est plus important.

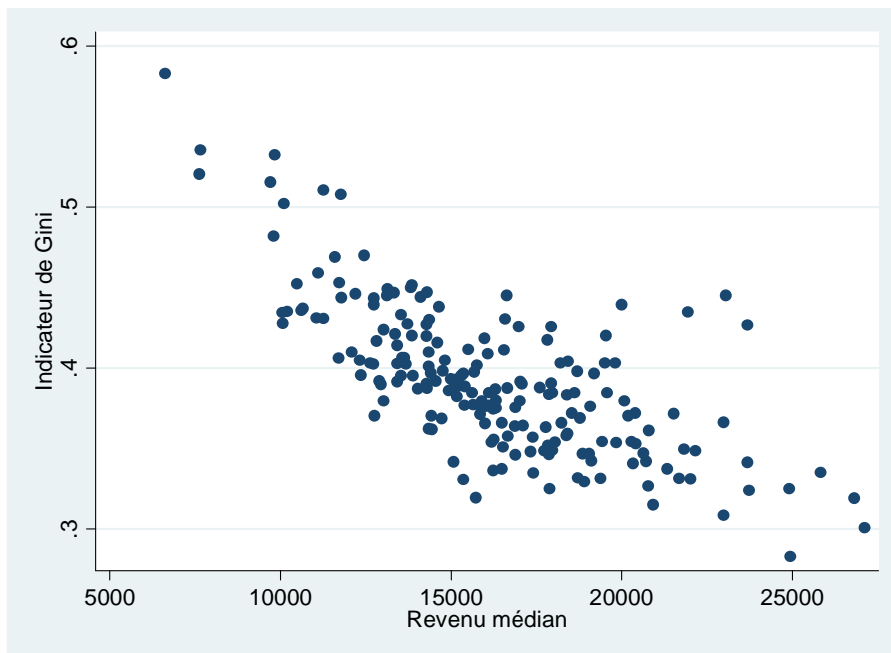
Les données fiscales fournissent également une mesure de l'inégalité des revenus fiscaux au niveau des ZUS à travers l'indicateur de Gini. La valeur de cet indicateur est comprise entre 0 (pas d'inégalité) et 1 (très forte inégalité). La valeur moyenne de l'inégalité des revenus fiscaux mesuré par l'indicateur de Gini au niveau des ZUS (0,39) est équivalente à celle mesuré à l'échelle de la France entière.

<sup>45</sup> La multicollinéarité provient de la forte corrélation pouvant exister entre des variables explicatives. Elle peut induire une forte instabilité des coefficients estimés et de leur degré de significativité.

<sup>46</sup> Car cette variable n'est disponible pour des raisons de confidentialité que pour les IRIS de plus de 1500 habitants. Le nombre d'observations passe de 7107 à 3100.

A l'échelle de nos ZUS, on constate une relation négative très forte entre le niveau des revenus et le degré d'inégalité des revenus (Graphique 1). Plus le revenu médian est élevé et plus l'indicateur de Gini est faible (faible inégalité)<sup>47</sup>.

Graphique 1 : Relation entre le niveau et l'inégalité des revenus dans les ZUS<sup>48</sup>



Source : INSEE- Revenus fiscaux des ménages (2001)

Afin de limiter les éventuels problèmes de multicollinéarité, nous avons retenu deux autres indicateurs de la richesse de la population vivant en ZUS. Tout d'abord, nous avons pris en compte le pourcentage de ménages disposant de deux voitures. On peut s'attendre à ce que le coefficient estimé de cette variable soit positif. Le deuxième indicateur retenu est la part des familles monoparentales avec enfant(s) qui est un indicateur de faible niveau de richesse (les familles monoparentales ayant un revenu très sensiblement plus bas que le reste des ménages<sup>49</sup>).

Enfin, nous disposons d'indicateurs témoignant du niveau d'attraction des ZUS. Le taux de logements vacants est ainsi un bon indicateur de la dégradation des conditions d'habitats au sein de la ZUS et/ou du faible attrait de cette dernière. Inversement, l'importance du locatif privé est un indicateur témoignant d'une image positive de la ZUS ou au minimum de la mixité sociale de la ZUS, l'habitat n'étant alors pas seulement composé de logements sociaux.

### Résultats des estimations

Les résultats concernant les variables sur les caractéristiques agrégées de la population des ZUS sont conformes aux attendus. En particulier, le niveau de participation augmente avec l'élévation du niveau socio-économique moyen de la ZUS. Ainsi, le niveau de participation est plus faible dans les ZUS où la population a un bas niveau d'éducation et plus importante dans celles où le niveau de revenu de la population est plus élevé, que ce revenu soit mesuré par le niveau de revenu médian de la ZUS, par la proportion de familles ayant deux voitures ou par le faible nombre de familles monoparentales.

<sup>47</sup> Le coefficient de corrélation simple entre ces deux variables est de 0.72. A l'échelle des communes françaises, la relation a une forme en U, l'inégalité est forte pour les communes pauvres puis décroît et ensuite augmente au sein des communes les plus riches.

<sup>48</sup> L'inégalité des revenus est mesurée par le coefficient de Gini et les revenus sont les revenus fiscaux en euros par an.

<sup>49</sup> Voir Blanpain (2007).

Tableau 2

	(1)	(2)	(3)
Sans diplôme	-19,05*** (3,12)	-23,26*** (3,12)	-24,21*** (4,28)
Revenu médian	0,00033** (2,17)		
Logements vacants	-45,41*** (4,62)	-42,81*** (3,98)	-43,18*** (4,09)
Ménages 2 voitures		13,90** (2,09)	
Familles monoparentales			-0,277*** (2,80)
Locatif privé	9,259*** (2,80)	10,54*** (3,12)	5,61 (1,48)
Indicateur de Gini	31,27*** (2,68)	17,84** (2,01)	28,80*** (3,04)
Constant	53,71*** (7,56)	63,27*** (17,78)	67,32*** (23,36)
N	194	194	194
R <sup>2</sup> ajusté	0.31	0.30	0.32
F de Fisher	13,10	12,37	12,57
<p>- Les t de Student ont été corrigés par la méthode de White.  - Les t de Student sont donnés entre parenthèses, *** signifie statistiquement significatif au seuil de 1 pour cent, ** au seuil de 5 pour cent et * au seuil de 10 pour cent  - Voir le texte pour la présentation des variables</p>			

Les variables contextuelles apportent également des résultats intéressants. Ainsi, la participation est plus faible dans les ZUS où la répartition des revenus est plus inégalitaire, même une fois contrôlé pour l'impact du revenu de la ZUS. Sachant que l'inégalité des revenus est un indicateur de l'hétérogénéité du territoire, ce résultat est conforme à la thèse de l'hétérogénéité sociale comme facteur de démobilité politique. On note également que la participation électorale est plus faible dans les ZUS qui comportent une plus large proportion de logements vacants, c'est-à-dire dans les ZUS les moins attractives. Inversement, le taux de participation est plus important dans celles comprenant un parc locatif privé important.

Cette analyse reposant uniquement sur des données agrégées ne saurait constituer une preuve d'éventuels effets de voisinage. Elle ne peut pas non plus offrir d'explication de la spécificité des comportements électoraux dans les ZUS, celle-ci, sous peine de commettre une erreur écologique, devant nécessairement reposer sur l'étude de données individuelles. En revanche, cette analyse empirique montre que certaines particularités des ZUS qui ne résultent pas directement de la somme agrégée des caractéristiques individuelles expliquent le niveau de participation électorale constatée dans les ZUS.

Au final, ces résultats préliminaires, qu'ils portent sur des données individuelles ou des données agrégées, attestent de la possibilité d'effets contextuels au niveau des quartiers défavorisés français. En l'état, ils ne permettent pas de prouver l'existence d'effets de voisinage. Mais, il montre tout l'intérêt d'une analyse plus poussée des ces déterminants contextuels et donc partant la nécessité et l'intérêt de développer des bases de données plus appropriées permettant d'étudier, de manière plus robuste, les effets de voisinage.

### 3. Conclusion

L'acte de vote est un acte individuel (l'isoloir est là pour en témoigner) mais c'est aussi un acte éminemment social. Tout l'intérêt des analyses de l'effet de voisinage est d'examiner ces influences sociales sans ignorer pour autant l'impact des caractéristiques individuelles des votants. Là où la majeure partie de l'analyse électorale se concentre sur la question de savoir qui est l'électeur, l'analyse des effets de voisinage précise qu'il est également important de savoir où est l'individu. Ainsi, il est bien établi que les votants diffèrent par de nombreuses caractéristiques individuelles des abstentionnistes mais ce que l'analyse des effets de voisinage souligne est que l'environnement dans lequel se trouve l'individu exerce une influence additionnelle pouvant conduire à renforcer, dans un sens positif ou négatif, l'impact des ressources individuelles.

L'analyse des effets de voisinage ne peut se satisfaire de données d'enquête représentative à l'échelle nationale. Il est nécessaire de disposer de données détaillées à l'échelle locale portant à la fois sur les individus mais aussi sur les caractéristiques du contexte dans lequel ils se trouvent. L'analyse empirique présentée ici s'est limitée au cas des quartiers défavorisés. Elle indique que certaines caractéristiques de ces quartiers sont susceptibles d'intervenir pour expliquer le comportement de participation des habitants du quartier. En particulier, ces résultats suggèrent que les quartiers de relégation sociale que sont les ZUS enregistrent une faible participation électorale, plus faible que celles à laquelle on pourrait s'attendre compte tenu des caractéristiques de la population qui vit dans ces quartiers. Des données plus détaillées permettraient d'étudier de manière plus robuste les relations entre relégation sociale et démobilisation politique.

L'analyse des effets de voisinage n'est pas seulement intéressante pour une meilleure compréhension des comportements électoraux. Elle est également essentielle pour mieux comprendre la logique des politiques publiques en faveur des quartiers défavorisés. Si l'on admet que les décisions en matière de politiques publiques sont dépendantes des résultats électoraux ou même simplement que la participation politique est l'un des instruments permettant d'avoir un impact sur les politiques publiques, alors les résultats présentés peuvent permettre de comprendre le moindre intérêt porté aux quartiers défavorisés (si ce n'est lors des très médiatisées émeutes urbaines) et *in fine* la persistance des difficultés dans ces quartiers. Ces populations participant moins, elles font logiquement moins entendre leurs revendications. Leur faible participation font par ailleurs qu'elles ne constituent pas une menace électorale et donc se retrouvent encore moins l'objet des sollicitations des politiques. Au final le contexte social influence la participation qui en retour va exercer, par le biais de son impact sur le processus de décision publique, une influence sur ce même contexte. On rejoint ici les travaux de Lijphart (1997) sur l'inégalité de la participation et de l'influence politique.

L'analyse des effets de voisinage ne saurait se cantonner à l'étude des contextes défavorisés. Le contexte des quartiers fermés (ou privatifs) ou cette fois-ci les population sont volontairement fait le choix de « l'entre soi » et de l'isolement représente un autre contexte extrême qu'il serait également intéressant d'étudier.

### Références

- Alesina A. et La Ferrara E. (2000), « Participation in Heterogeneous Communities », *Quarterly Journal of Economics*, 115(3) : 847-904.
- Alesina A. and La Ferrara E. (2000), "Participation in heterogeneous communities", *Quarterly Journal of Economics*, 115(3): 847-904.
- Alex-Assensoh Y. (1997), « Race, Concentrated Poverty, Social Isolation, and Political Behavior », *Urban Affairs Review*, 33 (2): 209-227.
- Authier J-Y. (2006), « La question des 'effets de quartier' en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », in Authier J.Y., Bacqué M.H., et Guérin-Pace F. (eds), *Le quartier – Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La découverte, chapitre 16.

- Bacqué M.H., Fol S. (2006), "Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse", in Authier J.Y., Bacqué M.H., et Guérin-Pace F. (eds), *Le quartier – Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris : La découverte, chapitre 14.
- Blanpain N. (2007), « Les conditions de vie des familles nombreuses », *DRESS, Etudes et résultats*, n° 555.
- Braconnier C. et Dormagen J-Y. (2007), *La démocratie de l'abstention*. Paris : Editions Gallimard.
- Burbank M.J. (1997), « Explaining Contextual Effects on Vote Choice », *Political Behavior*, 19(2): 113-132.
- Campbell D.E. (2004), « Community Heterogeneity and Participation », Annual Meetings of the American Political Science Association, September 2-5.
- Cho W.K.T., Gimpel J.G. et Dyck J.J. (2006), « Residential Concentration, Political Socialization and Voter Turnout », *The Journal of Politics*, 68 : 156-157.
- Clanché F. (2003), « La participation électorale au printemps 2002- De plus en plus de votants intermittents », *Insee Première*, n° 877, janvier.
- Coffé H. (2009), "Social Capital and Community Heterogeneity", *Social Indicator Research*, 91(2): 155-170.
- Cohen, C.J. and Dawson M.C., (1993), "Neighborhood Poverty and African American Politics." *American Political Science Review* , 87(2): 286-302.
- Costa D.L. et Kahn M.E. (2003), « Civic Engagement and Community Heterogeneity : An Economist's Perspective », *Perspectives on Politics*, 1(1): 103-111.
- Dietz R.D. (2002), « The Estimation of Neighborhood Effects in the Social Science : An Interdisciplinary Approach », *Social Science Research*, 31: 539-575.
- Erbring L. et Young A.A. (1979), "Individuals and Social Structure: Contextual Effects as Endogenous Feedback", *Sociological Methods and Research*, 7(4): 396-430.
- Fauvelle-Aymar C., François A., et Vornetti P. (2007), "Les élections de 2007 dans les ZUS: Analyse des élections présidentielles et législatives de 2007 et comparaison avec la séquence électorale de 2002", Rapport pour La Délégation Interministérielle à la Ville.
- Fauvelle-Aymar C. et Stegmaier M. (2007), "Economic and Political Effects on European Parliamentary Electoral Turnout in Post-Communist Europe.", *Electoral Studies*, 27(4): 661-672.
- Fauvelle-Aymar C. et François A. (2006), "The impact of closeness on turnout: An empirical relation based on a study of a two-round ballot", *Public Choice*, 127(3-4): 461-483.
- Fauvelle-Aymar C. et François A. (2006), "L'analyse électorale multi-niveau : présentation et application au référendum français de 2005", présenté aux Journées d'étude AFSP " Le renouveau de l'approche contextuelle ", Groupes d'Analyse électorale (GAEL), Paris, juin.
- Fauvelle-Aymar C. et François A. (2005), "Campaign, Political Preference and Turnout. An Empirical Study of the 1997 French Legislative Election", *French Politics*, 2005, 1(1): 49-72.
- Fieldhouse E. et Cutts D. (2008), « Diversity, Density and Turnout: The Effect of Neighbourhood Ethno-Religious Composition on Voter Turnout in Britain », *Political Geography*, 27(5): 530-548.
- Fowler J.H. (2005), "Turnout in a Small World", in Zuckerman A. (ed), *The Social Logic of Politics: Personal Networks as Contexts for Political Behavior*, Temple University Press, 269-287.
- Giles M.W. et Dantico M.K. (1982), "Political Participation and Neighborhood Social Context Revisited", *American Journal of Political Science*, 26(1): 144-150.
- Gimpel J.G., Dyck J.J. et Shaw D.R. (2004), « Registrants, Voters and Turnout Variability across Neighborhoods », *Political Behavior*, 26(4): 343-375.
- Granovetter M. (1978), « Threshold Models of Collective Behavior », *American Journal of Sociology*, 83(6) : 1420-1443.
- Hauser R.M. (1970), « Context and Consex: A Cautionary Tale », *The American Journal of Sociology*, 75(4), Part 2: 645-664.

- Heran, F. (1997) 'Les intermittences du vote - Un bilan de la participation de 1995 à 1997', *Insee Première*, n° 546, septembre.
- Hill K.Q. et Leighley J.E. (1999), « Racial Diversity, Voter Turnout, and Mobilizing Institutions in the United States », *American Politics Quarterly*, 27(3): 275-295.
- Hill Leighley 1999 American Political Research
- Huckfeldt R.R. (1979), "Political Participation and the Neighborhood Social Context", *American Journal of Political Science*, 23(3): 579-592.
- Huckfeldt R.R. et Sprague J. (1992), « Political Parties and Electoral Mobilization : Political Structure, Social Structure, and the Party Canvass », *American Political Science Review*, 86(1) : 70-86.
- Jackman, R.W. (1987), "Political Institutions and Voter Turnout in the Industrial Democracies." *American Political Science Review* 81:405-23.
- Jadot A. (2002), « (Ne pas) être un électeur européen. Une analyse multiniveaux des déterminants individuels et contextuels de l'abstention en 1999 », *Revue Internationale de Politique Comparée*, 9 (1), p.
- Jadot A. et van Egmond A. (2003), Réconcilier l'individuel et le contextuel ? L'intérêt de la méthode multiniveaux en recherche électorale. *Revue de la Maison Française d'Oxford*, 1(1) : 211-246.
- Johnson M., Phillips Shively W., Stein R.M. (2002), "Contextual Data and the Study of Elections and Voting Behavior: Connecting Individuals to Environments", *Electoral Studies*, 21(1): 219-133.
- Johnston et Pattie, 1997
- Jones K., Johnston R.J., Pattie C.J. (1992), « People, Places and Regions : Exploring the Use of Multi-Level Modelling in the Analysis of Electoral Data », *British Journal of Political Science*, 22(3): 343-380.
- Klatzmann J. (1981), "Population ouvrière et vote communiste à Paris", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 36(1) : 83-86.
- Knack S. et Keefer P. (1997), "Does Social Capital Have an Economic Payoff? A Cross-country Investigation", *Quarterly Journal of Economics*, 112(4): 1351-1288.
- Krassa M.A. (1988), « Context and the Canvass: The Mechanisms of Interaction », *Political Behavior*, 10(3): 233-246.
- Leighley J.E., (1995), « Attitudes, opportunities and incentives: a field essay on political participation », *Political Research Quarterly*, vol. 48, n° 1, pp. 181-209.
- Lévy J. (2003), "Quelle France voulons nous habiter ? Vote, urbanité et aménagement du territoire », *Territoires 2020*, 7 : 121-139.
- Lewis-Beck M.S. and Stegmaier M. (2007), "Economic Models of Voting." in Dalton R.J. and Klingemann H-D. (eds) *The Oxford Handbook of Political Behavior*, Oxford University Press., pp. 518-537.
- Lijphart A. (1997), "Unequal Participation: Democracy's Unresolved Dilemma", *American Political Science Review*, 91(1): 1-14.
- Marpsat M. (1999), "La modélisation des effets de quartier aux Etats-Unis », *Population*, 54(2), p. 303-330.
- Mayer N. et Michelat G. (1981), « Les choix électoraux des petits commerçants et artisans en 1967. L'importance des variables contextuelles », *Revue française de sociologie*, 22 : 503-521.
- Mayer N. et Percheron A. (1990), « Les absents du jeu électoral », *Données Sociales*, INSEE, 398-401.
- McClain P.D. (2003), "Social Capital and Diversity: An Introduction", *Perspectives on Politics*, 1(1): 101-102.
- McClurg S.D. (2006), "Political Disagreement in Context: The Conditional Effect of Neighborhood Context, Disagreement and Political Talk on Electoral Participation", *Political Behaviour*, 28: 349-366.

- Michelat G. (1975), "Vote des groupes socio-professionnels et variables contextuelles", *Revue française de science politique*, 25(5) : 901-918.
- Miller 1978
- Mutz D.C. (2002), "The Consequences of Cross-Cutting Networks for Political Participation", *American Journal of Political Science*, 46(4): 838-855.
- Oliver J.E. (1999), "The Effects of Metropolitan Economic Segregation on Local Civic Participation", *American Journal of Political Science*, 43(1): 186-212.
- Pattie C.J. et Johnston R.J. (2009), "Conversation, Disagreement and Political Participation", *Political Behavior*, 31(2): 261-285.
- Ponthieux S. (2004), "Le concept de capital social, analyse critique", Contribution au 10ème Colloque de l'ACN, Paris, 21-23 janvier.
- Putman R. D. (2007),
- Putman R. D. (2000), *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York: Touchstone Books.
- Putman R.D. (1993), *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*. Princeton: Princeton University Press.
- Rubenson D. (2004), « Community Heterogeneity and Political Participation in American Cities », Presented to the 2004 Canadian Political Science Association Meeting, Winnipeg 3-5 June.
- Straits B.C. (1990), "The Social Context of Voter Turnout", *Public Opinion Quarterly*, 54(1): 64-73.
- Tiebout C.M. (1956), "A Pure Theory of Local Expenditures", *The Journal of Political Economy*, 64(5): 416-426.
- Traïni C. (2006), "Comment votent les relégués des centres-ville", in Beaud S., Confavreux J., et Lindgaard J. (eds), *La France invisible*, Paris : La Découverte.
- Ulbig, Stacy G. and Funk, Carolyn L. 1999. "Conflict Avoidance and Political Participation". *Political Behavior* 21 (3):265-82.
- Verba S. et Nie N.H. (1972), *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*. New York: Harper and Row.
- Weatherford M.S. (1982), "Interpersonal Networks and Political Behavior", *American Journal of Political Science*, 26(1): 117-143.
- Wolfinger, R E. et Rosenstone S.J. (1980). *Who Votes?* New Haven, CT: Yale University Press.
- Vallet L-A. (2005), "La mesure des effets de quartier/voisinage: un objet important et difficile à la croisée des sciences sociales », *Revue Economique*, 56(2) : 363-370.
- Widstrom A. (2008), « Neglected Neighborhoods : Economic Inequality, Residential Segregation and Declining Voter Turnout in Low-Income Communities », Paper presented at the 2008 Annual Meeting of the American Political Science Association, August 28-31.
- Wilson, W.J. (1987), *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*. Chicago: University of Chicago Press.